



COORDINATION NATIONALE

## **Comité pour l'amélioration du service public de santé Du Grand Châteaudun**

### **Compte rendu de l'entretien du 1<sup>er</sup> juin 2026 avec Monsieur Philippe VIGIER maire de Châteaudun et Madame Géraldine BRUNET 1<sup>ère</sup> adjointe.**

Voici les sujets abordés pour notre première rencontre.

- Le projet du futur EHPAD.

Suppression du projet EPAC pour se diriger vers un établissement public, le maire est en attente d'une stabilisation juridique qui devrait se concrétiser au mois de juillet. L'EHPAD devrait être doté de 229 lits. Projet d'ouverture en 2029. Une enveloppe de 40 millions ; fond à aller chercher au CNSA + un prêt du Département pour le financement du projet.

- Mise en conformité de l'arrêt de bus.

Mauvaise nouvelle, aucun financement de la commune pour la mise en conformité de l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilités réduites à l'arrêt de bus devant l'hôpital, le foncier appartenant à l'hôpital. Le financement devra être réalisé par l'hôpital.

- La réouverture du service de chimiothérapie.

Il est difficile de trouver des médecins volontaires pour réaliser la chimiothérapie avec un GHT qui veut tout conserver sur Chartres. Nous devons persévérer dans notre demande de réouverture du service, les personnes malades et déjà fatiguées doivent réaliser plus de km pour se soigner et les plus fragiles abandonnent les soins.

**Nous avons besoin de témoignage sur ce sujet afin d'argumenter notre demande de réouverture du Service de Chimiothérapie auprès de l'Agence Régionale de Santé du Centre Val de Loire.**

- Le manque de place de stationnement sur le parking de l'hôpital.

La ville possède un terrain à proximité de l'établissement pour la création d'un parking pour le personnel hospitalier. Pour 150 places 700 000 € d'investissement est nécessaire, ce n'est pas pour demain.

Nous avons demandé un panneau de signalisation indiquant les places de stationnement rue Arnaud BELRAM, les usagers n'ont pas connaissance de l'existence de ses places, cela éviteraient des stationnements inappropriés sur le parking de l'hôpital.

- Demande d'une création d'une commission santé à la Communauté de Commune du Grand Châteaudun.

Notre demande s'argumentait sur la proximité des élus des petites communes de leurs administrés, afin d'accompagner, d'informer à l'accès aux soins. Sachant que 50% des médecins généralistes de notre territoire ont plus de 60 ans, que nous avons une population vieillissante ; les années à venir vont être encore plus difficiles pour accéder aux professionnels de santé.

La demande a été rejetée par le maire sous prétexte de doublon avec le Contrat Local de Santé et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sud (CTPS Sud28).

Nous regrettons que l'utilisateur ne soit pas pris plus en considération, les professionnels de santé connaissent les malades, mais pas les personnes les plus fragiles et les plus défavorisées du territoire comme les élus des petites communes.

**En conclusion**, si l'échange a été plus constructif par rapport à son prédécesseur, il n'en reste pas moins que l'image du politicien est toujours mis en avant, sans aucune reconnaissance du travail réalisé par notre Comité.

**Pascal DELORME**